

LA BRÉNOSIENNE

Février 2022

HORAIRES D'OUVERTURE de la mairie :

Lundi : 9h-12h30

Mardi et jeudi : 9h-12h30 et 14h-18h

Samedi (1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} du mois) : 9h-12h.

CONTACTS :

☎ 02.96.56.10.77 - ✉ : saintvran@wanadoo.fr



Retrouvez :

- ✓ L'essentiel des Conseils
En pages centrales
- ✓ Les infos de la commune
page 2 à 5
- ✓ Etat civil
page 6
- ✓ Retour sur 2021
page 9
- ✓ Informations LCBC
page 10

Retrouvez toutes les infos et bien plus sur le site de la commune : www.saintvran.fr.



Retrouvez l'information de la commune en temps réel avec l'application : [PanneauPocket](#)



Horaires de la bibliothèque :

- Le samedi de 10h00 à 12h00



PanneauPocket

PanneauPocket fait peau neuve. Il permet de suivre les actualités de la commune en temps réel : n'hésitez pas à télécharger l'appli !

Le mot du maire

Pour cette nouvelle année qui commence, en mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite tout le meilleur pour 2022. Qu'elle soit une année de sérénité, de confiance et de réussite. Que la santé préserve chacune et chacun, ainsi que tous ceux qui vous sont chers. J'ai une pensée particulière pour celles et ceux d'entre vous qui ont vécu une année 2021 douloureuse. Que 2022 vous apporte du réconfort et de la quiétude. Dans mes vœux pour 2021, je pensais que nous passerions à autre chose, hélas, la crise sanitaire a continué à perturber notre quotidien.



Ces derniers mois, nous avons dû appliquer des mesures de distanciation, adapter nos modes de vie et de travail, pratiquer avec intermittence nos loisirs, espérons donc qu'en 2022 nous apprendrons à vivre avec ou sans ce virus, et que nous retrouverons tous les moments de convivialité et de partage qui nous sont chers et qui sont essentiels pour animer notre commune.

La vie, le dynamisme, les enfants en sont le témoignage, nous avons enregistré 13 naissances en 2021. Notre école a bénéficié de l'ouverture d'une 3ème classe à la rentrée de septembre, permettant une meilleure qualité d'accueil et d'enseignement pour nos petits élèves de maternelle et de cours préparatoire. Le bâtiment provisoire implanté dans la cour sera remplacé dans les prochains mois. Le projet de restructuration /agrandissement, côté pelouse, sera qualitatif, raisonnable et réaliste et les élus attendent un soutien financier fort de l'état, de la région et du département sans oublier notre communauté de communes voire autres pour 2022 et 2023, donc projet phare !

Concernant notre cadre de vie, le projet « voie douce, voie verte » quelle que soit sa dénomination avance avec des partenariats intéressants, Lycée du Mené, Ecole d'architecture de Rennes et d'autres sollicitations à venir, associations....

Cette nouvelle année sera marquée par les élections présidentielles et législatives, restons optimistes pour l'avenir, convaincus de la force de la solidarité, et enthousiastes de construire collectivement notre vivre-ensemble de demain.

Que 2022 soit une année d'événements joyeux, de décisions réussies et de perspectives brillantes pour vous tous.

Pour conclure, je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui œuvrent au quotidien, pour les plus fragiles d'entre nous, à titre professionnel ou bénévolement : leur action est essentielle et leur engagement une vraie source d'espérance.

Evelyne Gaspillard, maire

LOUDEAC
Communauté

Recrutement :

Le service Aide et soins du CIAS de Loudéac communauté recrute des auxiliaires de vie, aides à domicile. Emploi à temps complet ou non complet en fonction du souhait du candidat. CDD pouvant déboucher sur un Cdi. Un accompagnement à la prise de poste, prévu pour les débutants. Travail du lundi au vendredi & le week-end par roulement. Qualités recherchées : personnes aimant le contact et l'aide à la personne, volontaire, sérieuse.



LOUDEAC
communauté

RECRUTEMENT

Contact : 02 96 66 09 06. / rh@loudeac-communaute.bzh

ou le premier maillon d'une chaîne de connexions, nature à protéger, patrimoine à valoriser, cadre de vie à cultiver

Par sa position géographique, ligne de partage des eaux entre la Manche et l'Atlantique, Saint Vran bénéficie d'un réseau hydrographique remarquable, tandis que les bois et les forêts qui la traversent, constituent un corridor écologique fort. Ces deux éléments, sont nettement soulignés dans « La trame Verte et Bleue » du Schéma Régional de Cohérence Écologique de Bretagne.

Nous disposons déjà d'équipements de qualité, d'un bourg récemment rénové, d'un jardin d'hortensias, d'une école qui va s'agrandir, mais nous pensons qu'il est maintenant nécessaire de porter une attention particulière à notre CADRE DE VIE en développant des connexions avec les communes qui nous entourent afin de nous inscrire plus largement dans notre territoire.

Si l'ensemble du réseau routier est satisfaisant, les évolutions actuelles montrent qu'il serait judicieux de déployer une trame alternative, support de nouveaux usages. Il s'agit bien sûr de **RENFORCER LES MOBILITÉS DOUCES** en permettant, par exemple, à des jeunes de se déplacer à vélo vers Merdrignac en toute sécurité, à des vacanciers séjournant au Val de Landrouet de Merdrignac de venir à Saint Vran, ou à des personnes à mobilité réduite de profiter du paysage .

Ces objectifs, nous comptons les mettre en œuvre à travers la création d'une VOIE DOUCE au Sud-Ouest de la commune entre le Meu et l'Hivet où se déploient une grande diversité de paysages.

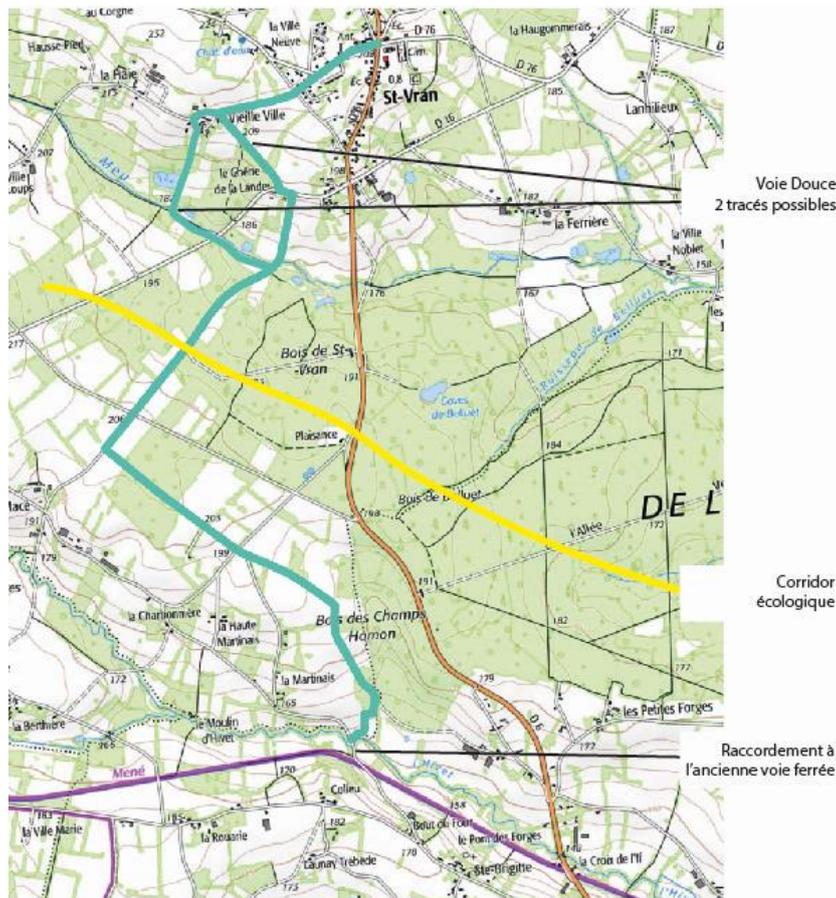
Même si le tracé n'est pas définitif, nous avons choisi de cheminer loin des grands axes afin de proposer un parcours en immersion dans la NATURE à travers le corridor écologique.

Nous souhaitons valoriser les voies existantes dans leurs diversités, de façon à raccorder le bourg à l'ancienne voie de chemin de fer, axe majeur qui nous connecte aux chemins de Grande Randonnée de Bretagne et au delà. Mais nous espérons aller plus loin avec la valorisation de différents circuits communaux dont le circuit du Perfaux et aussi, en fédérant des communes proches qui vont pouvoir prolonger l'initiative et densifier l'offre régionale.

La VOIE DOUCE va nous permettre de construire un «PARCOURS PATRIMOINE» qui permettra de relier différents sites comme : le menhir du Perfaux, la chapelle Saint Lin, la chapelle Saint Lambert en passant par le jardin du Guédou. Depuis la Fête communale de septembre 2021, nous avons renoué avec la randonnée. Nous allons développer cette activité afin de nous projeter dans de nouveaux parcours et faire découvrir ces lieux.

En miroir au «volet patrimoine», nous voulons développer un programme artistique et pédagogique . Saint Vran a engagé avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne un partenariat. Chaque année des étudiants viennent passer une semaine sur la commune lors d'atelier d'art en relation avec le territoire. Pourquoi ne pas imaginer que cette collaboration s'attache à travailler sur la VOIE DOUCE ?

La question du paysage, de son histoire, de son évolution peuvent être des sujets d'études et de restitutions via des travaux de représentation comme le dessin, la photographie, ou la vidéo. En parallèle, il serait possible de mener des interventions directement sur le paysage de l'ordre du Land Art dans une approche contemporaine.



Depuis quelques années, le besoin d'un réel contact avec la nature montre, que de plus en plus, les populations rurales et urbaines sont demandeuses de moments d'évasion. Que ce soit à des fins de déplacement, de pratiques sportives, culturelles ou de bien-être, l'immersion dans le paysage est presque devenu une nécessité, et globalement, on ressent un besoin de se reconnecter au « vivant ».

C'est vrai pour les résidents de tous âges qui sont de plus en plus nombreux à marcher où à pratiquer le cyclisme grâce aux vélos à assistance électrique. Cette VOIE va favoriser la mixité des usages et des usagers. Différents publics auront l'occasion de s'y croiser : agriculteurs, apiculteurs, chasseurs, promeneurs, sportifs, touristes et simple curieux. Le long des chemins d'exploitation, en sous-bois ou dans un chemin creux, le regard attiré par un arbre, un animal, une fleur ou un œuvre d'art nous voulons travailler à un paysage accessible à tous.

Des travaux collectifs

Pour travailler collectivement sur la Voie des ateliers participatifs ont été mis en place.

Il s'agit de réunir des personnes intéressées qui vont travailler pour établir une liste de propositions destinées à étoffer le cahier des charges de la Voie dans un esprit de collaboration/coopération.

A préciser que les listes des inscrits aux différents ateliers ne sont pas closes et que si des personnes intéressées veulent rejoindre un groupe, elles peuvent se manifester auprès du modérateur ou en mairie.

ATELIER N°1 : SE DÉPLACER À PIEDS DU BOURG À LA VOIE VERTE

Modérateur Dominique Desbois - participantes : Sandra Fauchet - Nolwenn Le Magoarou

ATELIER N°2 : SÉCURISATION DU PARCOURS ET SIGNALISATION

Modérateur Pascal Vieira - participants : Christelle Ruellan - Noël Besnard - Guillaume Flageul

ATELIER N°3/4 : BOCAGE - CHEMIN DE L'EAU - BIODIVERSITÉ

Modératrice Christine Verjus - participants : Jean-Yves Badouard - Serge Badouard - Patrick Soquet – Joël Chéreau - Nolwenn Le Magoarou

ATELIER N°5 : CRÉATION D'UN VERGER - PLACE DU POMMIER SUR LE TRACÉ

Modérateur Yannick Cardin - Participants : Annick Fauchet - Christophe Hubert

ATELIER N°6 : PROMENADE ARTISTIQUE

Modérateur Martine Gonthié - Participants enseignants et étudiants en licence 2 de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne. Intervention du 3 au 8 avril 2022.

LOUDEAC

Le projet « HORS LES MURS »

« Hors les murs » est un projet porté par les deux structures culturelles de LCBC (Loudéac Communauté Bretagne Centre) que sont l'ODCM (Office de Développement Culturel du Mené) et le CAC Sud 22. Il s'agit de réaliser des expositions dans l'espace public sur l'ensemble du territoire, avec l'idée qu'elles pourraient être installées un temps sur une commune, et tourner, de manière à ce que chaque commune, via ce dispositif, puisse bénéficier de plusieurs expositions.

9 communes ont répondu présentes à cette proposition : Langourla, Laurenan, Loudéac, Saint Caradec, Saint Gilles, Saint Launeuc, Saint Vran, Trémoré, Uzel, la rotation se fera entre trois communes, la notre étant associée à Saint Launeuc et Saint Gilles.

Dans un premier temps, chaque commune a dû réunir un groupe de travail afin de réfléchir au thème qu'elle avait envie de voir se développer. Ce ne fut pas chose facile, car ces derniers mois il a été presque impossible de mobiliser les habitants et de les réunir.

A Saint Vran, nous avons choisi de travailler autour de la gastronomie, de « La terre à l'assiette », avec l'idée de parler des produits et de leur mise en valeur à travers des savoirs faire ou des recettes. Parmi ces produits nous avons retenu « Le Cochon ». Un long travail de documentation a été nécessaire ainsi que des contacts avec des personnes ressources. Aujourd'hui, en collaboration avec Eternal Network, une jeune artiste-graphiste, Hélène Le Cam, nous a rejoint. Son rôle est de faire le lien entre les différents groupes, de prendre en charge le volet communication et de produire une charte commune aux différentes expositions.

Dans un second temps, Eternal Network va nous faire rencontrer des artistes. A eux ensuite de s'emparer de nos thèmes et de nos documentations pour produire des œuvres qui seront exposées sur des panneaux dont la taille et l'emplacement reste encore à déterminer.

Si tout se déroule comme prévu, les premiers vernissages auront lieu au printemps prochain.



NAISSANCES

Julia FOURDRINOY	3 Rue du Clos Neuf	Née le 06/01/2021 à PLERIN-SUR-MER
Janislas LE NAY	25, La Ville Macé	Né le 28/01/2021 à SAINT-BRIEUC
Hélène LHERMITE	20 Lotissement de l'Epine	Née le 03/03/2021 à SAINT-BRIEUC
Timéo OLLIVIER	4, Rue du Guédou	Né le 09/04/2021 à SAINT-BRIEUC
Maël BADOUARD	5, Saint Lambert	Né le 22/05/2021 à PLERIN-SUR-MER
Eva LORAND	43 le Vieux bourg	Née le 10/06/2021 à SAINT BRIEUC
Rose FOLLIARD	La Ville Au Corgne	Née le 13/06/2021 à SAINT-BRIEUC
Ambre PACHEU	2, Rue du Clos Neuf	Née le 15/07/2021 à SAINT-BRIEUC
Maylone HOAREAU	29, La Gilardais	Né le 05/10/2021 à NOYAL-PONTIVY
Célestin BARBÉ	34, La Croix du Quartier	Née le 10/12/2021 à PLÉRIN

Trois familles n'ont pas souhaité de parution dans la presse.

BAPTEMES CIVILS

Ambre MÈCHE le 10/07/2021

DECES

Andrée TERTRE née ROUILLAC	le 22/01/2021 à SAINT-VRAN
Alain ROBERT	le 11/04/2021 à SAINT-BRIEUC
Solange JUDIL	le 15/05/2021 à SAINT-BRIEUC
Rémi MENGUY	le 02/06/2021 à SAINT-VRAN
Michel LE COR	le 09/07/2021 à SAINT-VRAN
Odette GUÉRIN née AUDRAIN	le 17/09/2021 à SAINT-BRIEUC
Michel PERRIN	le 28/09/2021 à RENNES
Christiane GUÉRIN Née DONNET	le 26/10/2021 à MERDRIGNAC



Urbanisme : permis de construire

	DEMANDEUR	OBJET	ADRESSE	ACCORDE LE
Permis de construire	EARL VOIE LACTÉE	Création d'un hangar + pose de panneaux photovoltaïques	La Ville Es Gautier	01/06/2021
	COMMUNE DE SAINT-VRAN	Installation d'un bâtiment modulaire Ecole Publique	4, Rue des Hortensias	01/07/2021
	M. GIROT François	Pergolas en bois	10, Rue des Artisans	01/07/2021

	DEMANDEUR	OBJET	ADRESSE	ACCORDE LE
déclarations préalables accordées	EARL BREIZLAIT	Coupe et Abattage d'arbres	Le Pâtis Vert	08/06/2021
	M. MOISAN Thomas	Clôture	52, Rue des Forges	20/05/2021
	ECO PARTNERS M. PARTOUCHE Stéphane	Isolation thermique Modification de couleur ravalement	14, Le Bas Carmoy	25/05/2021
	ECO PARTNERS	Isolation extérieure	14, Le Bas Carmoy	10/06/2021
	M. GOUDIN Gilles	Modification de façade maison existante	27, La Gilardais	06/08/2021
	Mme RUELLAN Brigitte	Véranda	10, La Ferrière	28/06/2021
	EARL LE BELLEGO Jean-Pierre	Modification de façade d'un bâtiment agricole existant	71, La Croix des Landes	28/06/2021
	M. LORAND Eric	Clôture et portail	18, Rue des Forges	03/09/2021
	M. BADOUARD Cyril	Garage	5, Saint-Lambert	09/12/2021

Dématérialisation et urbanisme

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme répondent aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics. A partir du 1er janvier 2022, les demandes d'urbanisme peuvent être déposées :

- ✓ sous format papier (en plusieurs exemplaires)

ou

- ✓ sous format numérique via le guichet unique mis en place à cet effet.

Rien ne change dans le processus d'instruction et de décision : la commune reste le premier interlocuteur pour vos démarches d'urbanisme, la communauté de communes est le service instructeur de vos demandes et le maire est seul compétent pour les décisions.

Construction nouvelle, extension, ravalement ou modification de façade, changement de fenêtres, clôture, abri de jardin, piscine...

Tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être commencés.

Pour cela, vous pouvez vous rendre sur le **guichet unique**

<https://bretagnecentre.geosphere.fr/guichet-unique/>

ou sur le **site internet** :

- de votre commune
- de Loudéac communauté



QUELS DOSSIERS PUIS-JE DÉPOSER ?

- Certificat d'urbanisme
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Déclaration préalable
- Permis d'aménager
- Déclaration d'intention d'alléner

Informations du syndicat de l'Hyvet : rapport 2020

Le service d'eau potable du syndicat de l'Hyvet regroupe, en 2020, les communes de : Illifaut, Merdrignac, Saint-Vran et Trémoré. La population desservie est de 6500 habitants.

A noter que depuis le premier janvier 2021 la commune de Loscouët-sur-meu adhère au syndicat.

Exploitation :

La société Saur France à la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leurs entretiens et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à 3145 abonnés soit une augmentation de + 0,70 % par rapport à 2019.

Production :

Des ressources propres au syndicat : un prélèvement et deux captages ont fournis 148 899 mètres-cubes d'eau traitée. Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 602 022 mètres-cubes (Loscouët sur Meu, Les syndicats de Caulnes et Arguenon-Penthièvre)

Distribution :

En 2020 les abonnés domestiques ont consommé 350354 mètres-cubes soit une moyenne de 149 litres par habitant et par jour et les abonnés industriel ou gros consommateur 266 071 mètres-cubes soit un total de 620 425 mètres-cubes aucune (baisse de 1,46% par rapport à 2019)

Par ailleurs un volume total de 53 935 mètres-cubes a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites, pour partie inévitable, et des besoins en eau du service (purgés du réseau, poteaux incendie, lavage des réservoirs,...) le rendement du réseau était de 90,8% en 2020 contre 92,2 en 2019.

Le taux de renouvellement du réseau est de 1,8%.

Prix :

Le prix du service comprend une partie fixe (l'abonnement) et un prix au mètre cube consommé.

Au total, un abonné domestique en seulement 120 mètres-cubes payera 354,43€ (sur la base du tarif du 1 janvier 2021, TTC). Soit en moyenne 2,95€ du mètre cube (plus 0,95% par rapport à 2020).

Sur ce montant, 35% reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 46% revient à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élève à 19%.

La solution écocitoyenne Voltalis

Loudéac Communauté Bretagne Centre se mobilise et agit en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique.

Dans ce cadre, Loudéac Communauté Bretagne Centre et Voltalis ont signé un partenariat permettant à plus de 6 400 logements chauffés au tout électrique de bénéficier gratuitement d'un boîtier d'économies d'énergies innovant.



Un boîtier dédié au chauffage électrique, gratuit et sans abonnement

Le dispositif Voltalis se matérialise par un petit boîtier installé gratuitement dans les logements, allié à une application en ligne offrant des services de suivi et de pilotage de la consommation électrique. Ce boîtier permet de rendre connecté les radiateurs et chauffe-eaux électriques, appareils les plus énergivores du foyer. Les particuliers équipés peuvent ainsi réaliser jusqu'à 15% d'économies sur leur consommation annuelle sans rogner sur leur confort.

Un espace personnel pour suivre et maîtriser sa consommation

Grâce à ce boîtier, les foyers disposent d'un espace personnalisé et des services associés, accessibles sur tous les supports. Ils peuvent piloter et programmer en toute simplicité leur chauffage électrique pour plus de confort et d'économies mais également suivre leurs consommations électriques en temps réel pour agir sur les postes clés.

Locataire comme propriétaires, tous les foyers chauffés à l'électricité peuvent bénéficier gratuitement de ce boîtier, installé en 2 heures environ, par un technicien agréé. Pour en profiter, il suffit de contacter Voltalis et convenir d'un rendez-vous d'installation par téléphone, au **02 44 19 84 62** (lundi au samedi, 9h-18h) ou par courriel à l'adresse : **loudeac-communautaire@voltalis.com**

LCBC et l'association Ehop s'associent pour les covoitureurs !

Le covoiturage est une solution de transport alternative à la voiture en solo. Le covoiturage, comme le car, le train ou les réseaux locaux, c'est moins de stress, plus de convivialité, de la solidarité, un budget transport réduit et une voiture de moins dans le trafic !



■ Un covoitureur, c'est quelqu'un qui partage ses trajets automobiles

Le concept du covoiturage n'est pas de créer de nouveaux trajets, mais bien de partager les trajets réalisés en voiture avec des personnes qui ont besoin des mêmes trajets aux mêmes moments. Un covoitureur peut être conducteur, passager ou les deux alternativement ! Le passager peut ne pas avoir de voiture, pas le permis ou tout simplement souhaiter laisser sa voiture au garage de temps en temps !

■ Comment devenir covoitureur ?

Pour vous permettre de covoiturer au quotidien selon vos besoins, votre collectivité est partenaire de l'association éhop et de la plateforme numérique ouestgo.fr. Avec eux, nous faisons le choix d'un covoiturage sans commission, accessible à tous : éhop et ouestgo.fr ne prennent pas de commission sur la mise en relation entre covoitureurs !



- Recherchez vos covoitureurs avec ouestgo.fr, la plateforme publique et gratuite
- Pas de solution de transport pour aller au travail ? Contactez éhop solidaires du lundi au vendredi de 9h30-12h30/14h-17h : au 02 99 35 01 56 ou sur solidaires@ehopcovoiturons-nous.fr

Note : Votre covoitureur pourra vous demander une participation aux frais à hauteur de 8 centimes d'euros par kilomètre.

Les inscriptions au SNU édition 2022 sont ouvertes !

Vous avez entre 15 et 17 ans, vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale, ne ratez pas les inscriptions du Service national universel !

Le SNU en 2022, ce sont 50 000 places offertes réparties sur 3 séjours de cohésion afin de répondre à chaque situation : Un séjour du 12 au 24 juin 2022 et un séjour du 3 au 15 juillet 2022 qui permettront à 46 000 jeunes de vivre une expérience unique ! Inscription jusqu'à fin mars !

Le SNU est-il payant ? Transport, alimentation, activités et tenue des volontaires, tous les frais inhérents à la mise en œuvre du séjour de cohésion sont pris en charge.

Vous êtes en seconde et avez cours pendant le séjour de février ? Des autorisations de participation seront délivrées !

Comment ça se passe ? Le service national universel se déroule en 3 étapes-clés



1. Le séjour de cohésion : 15 jours dans un établissement situé dans un autre département. Le SNU vous donne l'opportunité de découvrir la vie collective au sein d'un centre accueillant environ 200 jeunes venus de toute la France pour créer ainsi des liens nouveaux et développer votre culture de l'engagement et ainsi affirmer votre place dans la société. C'est également l'occasion pour vous de découvrir un autre territoire.

2. La mission d'intérêt général : 84 heures minimum dans l'année hors temps scolaire dans une association, collectivité territoriale, ... Une fois le séjour de cohésion réalisé, vous effectuerez une mission d'intérêt général. Les missions vous sont présentées et sont préparées dans le module "Découverte de l'engagement" dès le séjour de cohésion. Dans la vie quotidienne des maisonnées, vous pourrez également élaborer un projet collectif. Cette préparation peut également s'appuyer sur des forums, organisés pendant le séjour de cohésion, ainsi que sur l'intervention de jeunes bénévoles et volontaires.



3. L'engagement (facultatif) 3 mois minimum dans une association, collectivité territoriale, ...

À l'issue de la mission d'intérêt général, vous pourrez vous engager en participant à la création d'une société fraternelle et d'entraide. Ces différentes opportunités d'engagement civil ou militaire intégreront les formes de volontariat existantes, comme l'actuel Service civique.

Retrouvez toutes les informations utiles et proposez une mission d'intérêt général (MIG) sur :

www.snu.gouv.fr/structures

LOUDEAC
COMUNIDADE

STRUCTURE INFO JEUNES

Mise en place de permanences pour les jeunes de 11 à 21 ans qui ressentent un mal-être ou le besoin de se confier et d'être écouté. Deux professionnelles (une infirmière et une psychologue) de la maison des jeunes et des adolescents des Côtes-d'Armor (MDJA), assurent des permanences dans les locaux de la Structure Info Jeunes, située à Loudéac.

Gratuit et confidentiel, ce service est accessible sur rendez-vous, chaque mardi.

Pratique :

Adresse : Structure Info Jeunes - 16 rue de Moncontour - 22600 LOUDEAC

Prise de rendez-vous :

- par SMS : 06 48 29 43 79
- tél. 02 96 62 85 85
- email : accueil@mdja.cotesdarmor.fr

SIJ
STRUCTURE
INFO
JEUNES

MDJA
MAISON DES JEUNES
& ADOLESCENTS
CÔTES D'ARMOR



**PARENTS, JEUNES ET PROFESSIONNELS :
BESOIN DE PARLER ?**

Appelez nos psychologues et professionnels de la parentalité

Du lundi au vendredi : 10h-13h et 14h-20h

Le samedi : 10h-13h

Appel anonyme et gratuit



LOUDÉAC
commune

Le service OM

RÉCLAMATIONS

Pour toutes réclamations concernant la collecte des Ordures Ménagères, du tri sélectif et de la Redevance Ordures Ménagères (REOM), les usagers doivent contacter directement le service au 02 96 66 40 10 ou par mail servicedechets@loudeac-communaute.bzh.

Ils peuvent également effectuer leurs demandes sur le WEB USAGER : loudeac-communaute.webusager.fr avec leurs identifiants inscrits sur la facture.

ACCUEIL DU PUBLIC

Accueil du Public : les lundis, mercredis et vendredis matin de 9 h à 12 h.

LA REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES

Le paiement de la REOM se fait par prélèvement semestriel depuis le 01/01/2021.

Aussi, les prélèvements mis en place avant le 01/01/2021 ne sont pas reconduits en raison du changement de fréquence (semestrielle).

Chaque usager doit donc effectuer une nouvelle demande de prélèvement.

Pour cela :

- Internet : Webusager : <https://loudeac-communaute.webusager.fr> (identifiants inscrits sur la facture 2021)
- Par courrier à : service déchets 4/6 boulevard de la gare 22600 LOUDÉAC
- Par mail : servicedechets@loudeac-communaute.bzh

(Une autorisation de prélèvement sera à compléter et à retourner accompagnée d'un RIB)

LA COLLECTE

- Sortir des conteneurs la veille de la collecte car cette dernière est effectuée entre 4 h et 23 h
- Les sacs noirs vont exclusivement dans les conteneurs marrons et sont interdits dans les conteneurs du tri sélectif
- Le tri sélectif (carton, bouteilles plastique...) doit être mis en vrac dans le conteneur jaune
- Le verre est à déposer dans les colonnes en verres prévues à cet effet
- Pour éviter les conteneurs débordants et les sacs au pied des conteneurs, merci de contacter le service déchets pour un ajustement du volume de votre conteneur
- Merci de veiller au bon positionnement du conteneur : ouverture du conteneur côté rue face à la route et présentation sur le circuit de collecte.

Les calendriers de collecte des déchets ménagers ont été distribués dans les boîtes aux lettres de tous les particuliers en décembre. Le jour de ramassage est désormais le lundi. Les containers sont à sortir le dimanche soir.

Retrouver toutes les infos sur : www.bretagnecentre.bzh

 Retour sur 2021 :

Temps forts de l'école (animations, départ en retraite de Madame LE DOEUFF)



Vie municipale (cérémonie, installation de la classe modulaire, groupe de travail sur la voie verte)





Animations du comité des fêtes



Histoire pour bavarder* ...

Pour raconter Saint-Vran dans son histoire la plus lointaine, nous allons nous reporter 6000 ans en arrière et aller nous promener dans un endroit situé au nord de la commune et possédant à lui seul tout un environnement bien conservé des témoins de l'aube des temps.

Nous parlerons donc du village « des » Perfaux ; ce mot veut dire « Pierres Hautes » et pour qui connaît bien les lieux, nous savons qu'ils sont bien nommés.

En effet, plusieurs manières y ont été dressées par les hommes de la préhistoire : à Saint-Vran et dans sa région nous en connaissons surtout un, le plus gros, d'une hauteur respectable ; il est situé près du village, il est magnifique.

Nous continuons notre promenade sur le vieux chemin qui mène au Bodeuc et nous allons découvrir un deuxième menhir sur la gauche, qui, couché est tout de même très impressionnant. En poursuivant encore plus loin sur le chemin, un troisième, placé comme dans un écrin de verdure est là, sur la droite, celui-là est effilé, régulier, presque élégant, splendide.

Si l'on ajoute qu'à trois cents mètres à vol d'oiseau se trouve le menhir de Bransac, cela forme un véritable quadrilatère. Il n'est pas rare de voir un de ces mégalithes dans la campagne bretonne mais autant de menhirs rassembler en un seul endroit est exceptionnel. On peut ajouter que si l'on circule un peu dans les sapinaies avoisinantes, quelques chaos de pierres recouvertes d'autres blocs auraient pu servir d'abris à ces hommes des cavernes.

A quoi servaient ces pierres levées ? La version la plus courante laisserait penser qu'elles étaient un lieu de rassemblement et de culte. Tout cet ensemble mégalithique des Perfaux impliquerait donc une implantation humaine dans notre région du Mené.

Pensons que déjà pour dresser un menhir qui pèse des tonnes, il était nécessaire d'être très nombreux et les moyens étant limités, aux rouleaux pour le transport des blocs et à la seule force des bras pour le calage définitif, nous pouvons dire avec certitude que la commune de Saint-Vran et ses environs ont été sillonnées par ses hommes primitifs : des haches en pierres polies trouvées en divers endroits(Le Bodeuc, La Hutte à l'Anguille, la Ville-ès-Loups, Le Vieux-Bourg, Saint-Christophe) en apporte un témoignage indéniable.

Nous vous invitons donc à refaire une visite au Perfaux et à faire connaître ce qui est notre patrimoine le plus ancien. Il est à noter que la municipalité a très bien signalé ce site.

Nous pensons poursuivre notre « petite histoire pour bavarder » en abordant la prochaine fois les voies romaines

***Souvenir de Suzanne Lemonnier.**

Lilou LILOU installe son atelier à Saint Vran

Lilou LILOU, Photographe - artiste plasticienne, a installé son atelier à Saint-Vran après avoir vécu trois années en région parisienne. Sa petite entreprise APPi (Artiste Plasticienne Professionnelle Lilou) assure les reportages photos des entreprises et des particuliers.

Expose en ce moment une oeuvre à Lamballe, « un travail en papier de soie, en volume »

Crédit photo : Sophie Gonidec

Elle propose aussi des ateliers de découverte artistique aux enfants à son atelier. Les activités d'arts-plastiques proposées aux enfants sont ludiques et créatives.

Son atelier est aussi ouvert au public sur rendez-vous. Une belle occasion de découvrir ses oeuvres.

Contact : 06 87 08 13 59 ou yephotographe@gmail.com



dans le prochain bulletin :

- ✓ Projet de l'école
- ✓ Bibliothèque et ses animations
- ✓ Budget communal
- ✓ Présentation de notre jeune élue communautaire

En espérant pouvoir organiser une réunion publique remplaçant la traditionnelle cérémonie des vœux.